

De plus, il suffisait de passer un message aux adhérents pour demander un bénévole suffisamment éclairé au niveau informatique (il y en a) pour reprendre ou recréer un site gratuit, puisque par internet tout est possible pour créer facilement un site.

Conclusion

- * Bilan négatif pour dépenses inconsidérées en période de difficultés évidentes.
- * Manque de raisonnement pour faire des projections.
- * Site toujours en ligne et gratuit, mais bénévolat refusé pour même former une personne.
- * Trois ans de présidence et 5 démissions au sein du conseil (dont 4 anciennes) et une démission d'une vérificatrice. Motif de réflexion ?